

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2019

Convocations adressées le 18 janvier 2019

ORDRE DU JOUR

- *Accès place PMR city stade*
- *Toiture bâtiment locatif - chapiteau*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-neuf et le vendredi vingt-cinq janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mme Bernadette BARBIER,
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE ;

Absents excusés : Mmes Isabelle DOMINJON (pouvoir à Aline GALLY), Monique OTTELET (pouvoir à Maurice MOCQUOT)

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



ACCES PLACE PMR AU CITY STADE :

Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité de créer un cheminement pour l'accès PMR au city stade qui sera de 48 m sur 1,20 m. Le devis de l'entreprise MARSHALL Olivier s'élève à 4 952.- € HT.

Le Conseil Municipal accepte le devis et charge le Maire de demander une subvention au titre de la DETR 2019.

TOITURE BATIMENT LOCATIF - CHAPITEAU :

Préfecture le :

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise MARSHALL Olivier pour la réfection de la toiture et isolation du bâtiment locatif rue du chapiteau. Le Conseil municipal accepte le devis et charge le Maire de demander une subvention au titre de l'opération Villages de l'Yonne auprès du Conseil Départemental de l'Yonne. Des renseignements seront pris pour une éventuelle subvention pour l'isolation du bâtiment.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Préfecture le :

**** Subventions aux associations 2019 :** *Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement aux demandes des associations suivantes :*

- | | |
|--|--|
| - <i>ADMR : 400.- €</i> | - <i>ADAVIRS : 50.- €</i> |
| - <i>Club de l'Amitié : 100.- €</i> | - <i>Banque Alimentaire Bourgogne : 50.- €</i> |
| - <i>US Varennes : 1 600.- €</i> | - <i>France Alzheimer : 50.- €</i> |
| - <i>PEP 89 : 50.- €</i> | - <i>CIFA 89 : 100.- €</i> |
| - <i>Judo club de Ligny : 150.- €</i> | |
| - <i>Tennis de Table de Varennes : 150.- €</i> | |

Préfecture le :

** **Désignation d'un RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** : Le Conseil Municipal désigne Jessica DEFAIX, secrétaire.

* **Désignation délégué commissions** : Suite à la démission de M. Eric MANACH, il sera remplacé dans les commissions suivantes :

- **SIVOS** : Bernadette BARBIER devient titulaire et Vincent AHÜ : suppléant
- **SAEP** : Aline GALLY : suppléante
- **Syndicat du Collège de Chablis** : Vincent AHÜ : suppléant
- **Urbanisme** : Vincent AHÜ

La séance a été levée à 22h00.

Varenes, le 28 janvier 2019